

Rassemblement contre les expulsions mardi 16 avril à 17 h devant la Métropole



Après la fin de la trêve hivernale, la campagne anti-expulsion continue. Stop aux expulsions de squats !

Dans un contexte où la situation de l'hébergement d'urgence s'aggrave avec le refus de l'État de créer de nouvelles places, les expulsions après la trêve hivernale se multiplient avec 140 000 locataires menacées en France, sans compter les expulsions de squats, de bidonvilles et de camps. Dans la Métropole Lyonnaise, nous alertons sur les menaces d'expulsion pesant sur de nombreux squats, notamment ceux appartenant à des bailleurs publics ou en liens étroits avec la Métropole.

C'est le cas de l'Espace Communal de la Guillotière et de son annexe occupés depuis 2019, hébergeant une quarantaine de personnes et proposant de multiples activités à caractère social, solidaire et culturel dans le quartier. Le bâtiment appartient d'un côté à un propriétaire privée, la famille Descours, de l'autre à Grand Lyon Habitat, qui s'apprêtent à remettre à la rue des dizaines de personnes qui vivent sur place depuis des années pour la plupart.

C'est le cas également du Casse Dalle occupé depuis 2022 hébergeant trente cinq personnes avec des familles et des enfants. Le bâtiment inoccupé depuis 10 ans a été cédé par la Métropole à Grand Lyon Habitat en vue de travaux de rénovation à une date indéterminée. Les habitant.es demandent à rester dans les locaux avec une éventuelle convention jusqu'au début des travaux, en attendant des propositions de relogement.

Le Squat de la rue de Bourgogne à Vaise, bâtiment de la Métropole occupé depuis 2020 et hébergeant environ une trentaine de personnes est toujours en instance d'expulsion depuis un an avec annonce de projet immobilier qui ne se réalisera pas dans l'immédiat.

Le squat de Berthelot a quant à lui ouvert en décembre 2022. Il est habité par une vingtaine de personnes, dont 2 familles avec des enfants en bas âge et des personnes malades. Le bailleur ICF Habitat a demandé l'expulsion du bâtiment, pourtant il n'y a pas de projets sur le bâtiment avant au moins 2025, et aucune solution n'a été trouvée pour les habitant.es. Nous demandons au propriétaire d'accepter de négocier avec les habitant.es afin de trouver un accord avant la réalisation du projet.

En ce qui concerne le Squat de la Boulangerie à Villeurbanne, occupé par une vingtaine de personnes dont des familles avec enfants en bas âge, lors du passage d'un huissier accompagné de policiers, une mère de famille a été interpellée, placée en garde à vue durant plusieurs heures. Une IRTF lui a été signifiée par la préfecture avec obligation de pointage au commissariat deux fois par semaine.

Ces pratiques, appelées « recensements » ou présentées comme de simples constats de l'occupation par la police, se généralisent. Leur seul objectif est de terroriser les habitant.es, de les pousser à partir d'eux-mêmes de leur logement, de procéder à des contrôles et des interpellations. Ces descentes de police qui constituent des violations de domicile doivent cesser !

D'après l'Observatoire des expulsions des lieux de vie informels, en France, entre fin 2022 et fin 2023, au moins 1 111 expulsions de lieux de vie informel (squat, campement, bidonville) ont été recensées, presque toujours sans relogement, chacune concernant en moyenne 130 personnes. C'est une expulsion toutes les 23h en France, une expulsion toutes les 12h dans la région de Calais et Dunkerque !

Dans 61% des expulsions, les habitant.es ont été victimes de violence, soit 19% de plus que l'année dernière. La destruction des biens des personnes expulsées est quasi-systématique (89% des expulsions). Dans le Rhône, ce

sont plus de 1000 personnes qui ont été expulsées de leur lieu de vie.

Pourtant à Lyon comme ailleurs, les projets immobiliers mettent toujours des années avant de se réaliser, pris dans des démarches administratives longues, complexes, et des logiques de spéculation, dans un contexte où l'État coupe toujours plus les aides à la construction. Les bâtiments restent vides pendant des années : pendant ce temps des milliers de personnes sont à la rue. Les derniers chiffres indiquent que 18000 logements sont vides sur la métropole, dont 70% appartiennent au secteur public.

En plus de ces squats collectifs, ce sont aussi des milliers de personnes qui squattent des appartements, appartenant souvent à des bailleurs publics qui les laissent vides alors que 80 000 demandes de logements sociaux sont en attente dans la métropole : les squatter c'est rétablir le droit au logement ! Des milliers d'appartements sont vides, d'autres sont mis sur airbnb, abritant les touristes plutôt que les habitant.es de la ville. L'hébergement d'urgence est complètement saturé : 14 000 personnes en attente d'une place d'hébergement dans la métropole lyonnaise. Il est devenu impossible de se loger ; les expulsions de squats font juste grossir les campements dans les rues. **Ce ne sont pas les squats qui empêchent les gens de se loger : c'est l'État, c'est les propriétaires, c'est la spéculation !**

Nous appelons les propriétaires et les institutions à ne pas mettre en œuvre les mesures d'expulsion alors que la crise du logement est plus forte que jamais. Nous leur demandons de ne pas utiliser la loi Kasbarian, qui implique une gestion toujours plus administrative et répressive des questions sociales, qui nie les droits des personnes précaires qui squattent pour ne pas être à la rue, et empêche toute défense et relogement. Les procédures juridiques, bien qu'insuffisantes et problématiques, permettraient au moins d'être représenté.es par des avocat.es, et non expulsé.es dans la précipitation et la violence. Beaucoup d'élus.es ont dénoncé cette loi : ne l'utilisez pas pour expulser !

Cette mobilisation autour des squats s'inscrit dans la campagne anti-expulsion, à l'initiative du DAL69.

Squatteur.ses, locataires, hébergé.es, victimes de marchands de sommeil, collectifs et associations... Face aux expulseurs, nous serons là !

- Nous demandons que cesse le harcèlement policier envers les squats sur des populations vulnérabilisées qui n'aspirent qu'au respect du droit au logement pour tous et toutes.
- Nous demandons la suspension de toutes les mesures d'expulsion par les propriétaires et l'ouverture de négociations avec les habitant.es pour leur maintien dans les lieux dans l'attente de leur relogement.
- Nous demandons la réquisition par les pouvoirs publics de bâtiments vacants pour loger l'ensemble des personnes qui sont à la rue ou en campement précaire.
- Nous demandons la rénovation des appartements laissés à l'abandon par les bailleurs et les privés et la restitution des appartements en location touristique : rendez-nous nos logements !

Signataires : *Droit Au Logement 69, Collectif Intersquats 69, Collectif Solidarité Femmes à la rue, squats le Casse Dalle, le Berthelot, rue de Bourgogne, rue Dedieu*

mardi 16 avril 2024

rassemblement contre les expulsions mardi 16 avril à 17 h Devant la Métropole

17h00 - 19h00 Devant la Métropole,

20 rue du Lac, Lyon 3^e